

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTC Formerly Ucrete TCCS PTC



Version 1.0      Date de révision: 08/18/2021      Numéro de la FDS: 000000993078      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 08/18/2021

---

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Sika Ucrete TCCS PTC Formerly Ucrete TCCS PTC  
Code du produit : 000000000058411344 000000000058411344  
Autres moyens d'identification : Ucrete TCCS Part C

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Sika MBCC Canada, Inc.  
Adresse : 601 DELMAR AVE  
Pointe-Claire QC H9R 4A9  
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

#### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction  
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

---

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Peroxydes organiques : Type E  
Irritation oculaire : Catégorie 2A  
Sensibilisation cutanée : Catégorie 1  
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Catégorie 1  
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :   

Mention d'avertissement : Attention

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTC Formerly Ucrete TCCS PTC



|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -                       |
| 1.0     | 08/18/2021        | 00000993078       | Date de la première version publiée:<br>08/18/2021 |

---

Mentions de danger : H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.  
P235 Tenir au frais.  
P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.  
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

### Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P391 Recueillir le produit répandu.  
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

### Stockage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P410 Protéger du rayonnement solaire.  
P420 Stocker séparément.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTC Formerly Ucrete TCCS PTC



Version 1.0      Date de révision: 08/18/2021      Numéro de la FDS: 00000993078      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 08/18/2021

### Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

### SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange  
Nature chimique : peroxyde organique

#### Composants

| Nom Chimique              | Nom commun/Synonyme       | No.-CAS  | Concentration (% w/w) |
|---------------------------|---------------------------|----------|-----------------------|
| peroxyde de dibenzoyloyle | Peroxyde de dibenzoyloyle | 94-36-0  | $\geq 50 - < 75$      |
| distéarate de zinc        | Distéarate de zinc        | 557-05-1 | $\geq 5 - < 7$        |

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

En cas d'inhalation : Repos, air frais.  
Si les irritations persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
En aucun cas n'utiliser de solvant.  
En cas d'irritation, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Enlever les verres de contact. Maintenir les paupières ouvertes et nettoyer abondamment avec de l'eau fraîche et propre ou une solution de rinçage d'œil puis consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.  
Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Mousse  
Eau pulvérisée  
Poudre sèche

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTC Formerly Ucrete TCCS PTC



|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -                       |
| 1.0     | 08/18/2021        | 000000993078      | Date de la première version publiée:<br>08/18/2021 |

---

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

- Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Action comburante par libération d'oxygène.
- Produits de combustion dangereux : vapeurs nocives  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
Oxydes de carbone  
Hydrocarbures aromatiques  
fumées  
noir de carbone
- Information supplémentaire : Le danger dépend des produits et des conditions de combustion.  
Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur.  
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.  
L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome.
- 

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
Enlever toute source d'ignition.  
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
- Précautions pour la protection de l'environnement : Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer.  
Ne pas laisser sécher.  
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.
- 

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Conserver à l'écart de la chaleur.  
(US) Ne pas exposer le container directement au soleil.  
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles -  
Ne pas fumer.
-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTC Formerly Ucrete TCCS PTC



Version 1.0      Date de révision: 08/18/2021      Numéro de la FDS: 00000993078      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 08/18/2021

Entreprandre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques).  
Éviter le dessèchement.  
La substance/le produit est comburant(e) à l'état sec.

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
Éviter l'inhalation de poussières/brouillards/vapeurs.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Assurer une ventilation adéquate.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Maintenir les récipients hermétiquement clos.  
Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme.  
Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Matières à éviter : Tenir à l'écart de réducteurs (par exemple, amines), acides, alcalis, de corps composés de métaux lourds (par exemple accélérateurs, sécheurs, pains de métal).

Température de stockage recommandée : 5 - 25 °C

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants             | No.-CAS  | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base                           |
|------------------------|----------|------------------------------------|---|--------------------------------|
| peroxyde de dibenzoyle | 94-36-0  | TWA                                | 5 mg/m <sup>3</sup>                               | CA AB OEL                      |
|                        |          | TWA                                | 5 mg/m <sup>3</sup>                               | CA BC OEL                      |
|                        |          | VEMP                               | 5 mg/m <sup>3</sup>                               | CA QC OEL                      |
| distéarate de zinc     | 557-05-1 | TWA                                | 5 mg/m <sup>3</sup>                               | ACGIH                          |
|                        |          | valeur REL (Respirable)            | 5 mg/m <sup>3</sup>                               | NIOSH                          |
|                        |          | valeur REL (Total)                 | 10 mg/m <sup>3</sup>                              | NIOSH                          |
|                        |          | PEL (Fraction respirable)          | 5 mg/m <sup>3</sup>                               | 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)   |
|                        |          | PEL (Poussière totale)             | 15 mg/m <sup>3</sup>                              | 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)   |
|                        |          | VME (Fraction respirable)          | 5 mg/m <sup>3</sup>                               | 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) |
|                        |          | VME (Pous-                         | 10 mg/m <sup>3</sup>                              | 29 CFR                         |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTC Formerly Ucrete TCCS PTC



Version 1.0      Date de révision: 08/18/2021      Numéro de la FDS: 00000993078      Date de dernière parution: -  
 Date de la première version publiée: 08/18/2021

|  |  |   |          |                            |
|--|--|---|----------|----------------------------|
|  |  | sière totale)   |          | 1910.1000<br>(Table Z-1-A) |
|  |  | VME (Frac-<br>tion respi-<br>rable)                   | 3 mg/m3  | ACGIHTLV                   |
|  |  | VME (frac-<br>tion inhala-<br>ble)                    | 10 mg/m3 | ACGIHTLV                   |
|  |  | TWA   | 10 mg/m3 | CA AB OEL                  |
|  |  | TWA (Pous-<br>sière totale)                           | 10 mg/m3 | CA BC OEL                  |
|  |  | TWA (frac-<br>tion de pous-<br>sière respi-<br>rable) | 3 mg/m3  | CA BC OEL                  |
|  |  | STEL (Pous-<br>sière totale)                          | 20 mg/m3 | CA BC OEL                  |
|  |  | TWA (Frac-<br>tion<br>inhalable)                      | 10 mg/m3 | ACGIH                      |
|  |  | TWA (Frac-<br>tion respi-<br>rable)                   | 3 mg/m3  | ACGIH                      |

**Mesures d'ordre technique** : Assurer une ventilation adéquate.

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites d'exposition peuvent être dépassées.  
 Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.

Protection des mains

Remarques : Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques. caoutchouc nitrile (NBR) - 0,2 mm épaisseur de revêtement caoutchouc chloroprène (Néoprène) Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale)

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

Mesures de protection : Ne pas respirer les poussières/fumées/aérosols.  
 Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.  
 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
 Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction  
 Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTC Formerly Ucrete TCCS PTC



Version 1.0      Date de révision: 08/18/2021      Numéro de la FDS: 000000993078      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 08/18/2021

---

Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.  
Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.  
Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.  
Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

---

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : pâteux(se)

Couleur : de couleur /coloré(e)

Odeur : odeur faible, de type aldéhyde

Seuil olfactif : non déterminé

pH : substance / du mélange est non-soluble (dans l'eau)

Point de fusion : non déterminé

Point de congélation : non déterminé

Point d'ébullition : non déterminé

Point d'éclair : Non applicable

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Peut provoquer un incendie.

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : non déterminé

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 1.2 - 1.3 gcm3 (20 °C)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTC Formerly Ucrete TCCS PTC



Version 1.0      Date de révision: 08/18/2021      Numéro de la FDS: 00000993078      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 08/18/2021

---

|  |  |
|--|--|
| Solubilité(s)                                      |  |
| Hydrosolubilité                                    | : insoluble  |
| Solubilité dans d'autres solvants                  | : Donnée non disponible  |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau              | : Non applicable aux mélanges.   |
| Température d'auto-inflammabilité                  | : Donnée non disponible  |
| Température de décomposition                       | : 50 °C<br>Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.<br>Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.<br>Au delà des températures recommandées: risque de décomposition exothermique et auto-accélérée.<br>Danger d'auto-inflammation lors de l'exposition à l'air à la température indiquée. |
| Température de décomposition auto-accélérée (TDAA) | : 50 °C  |
| Viscosité  |  |
| Viscosité, dynamique                               | : non déterminé  |
| Viscosité, cinématique                             | : non déterminé  |
| Propriétés explosives                              | : Non explosif   |
| Point de sublimation                               | : Donnée non disponible  |
| Poids moléculaire                                  | : Donnée non disponible  |

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Réactivité                           | : Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.                |
| Stabilité chimique                   | : Se décompose à des températures élevées.<br>Suivez les conseils de prudence et évitez les matières et les conditions incompatibles |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.                                 |
| Conditions à éviter                  | : Chaleur, flammes et étincelles.<br>Exposition au soleil.   |



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTC Formerly Ucrete TCCS PTC



Version 1.0      Date de révision: 08/18/2021      Numéro de la FDS: 000000993078      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 08/18/2021

---

Matières incompatibles : Amines  
Acides  
Bases  
Composés de métaux lourds  
Agents réducteurs

### Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique : Oxydes de carbone  
Acide benzoïque  
Benzène  
Diphényles

---

## SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTC Formerly Ucrete TCCS PTC



Version 1.0      Date de révision: 08/18/2021      Numéro de la FDS: 00000993078      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 08/18/2021

---

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Produit:

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Composants:

#### peroxyde de dibenzoyl:

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 10

### Persistance et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Compte tenu des propriétés de plusieurs composants, ce produit n'est pas considéré comme facilement biodégradable selon la classification de l'OCDE.

### Potentiel de bioaccumulation

#### Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Pas de données disponibles. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### Autres effets néfastes

#### Produit:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTC Formerly Ucrete TCCS PTC



|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -                       |
| 1.0     | 08/18/2021        | 000000993078      | Date de la première version publiée:<br>08/18/2021 |

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.  
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'éco-toxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.  
Les exigences en matière d'élimination sont fonction de la classification du risque et varient selon l'endroit et le genre d'élimination choisi.  
L'utilisation et le traitement de ce produit, ou l'ajout d'autres composants, peut en faire un déchet dangereux.  
Les résidus sont à éliminer comme la substance/le produit.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations internationales

##### UNRTDG

Numéro ONU : UN 3108  
Nom d'expédition des Nations unies : PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE E, SOLIDE  
(PEROXYDE DE DIBENZOYLE)  
Classe : 5.2  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : 5.2

##### IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3108  
Nom d'expédition des Nations unies : ORGANIC PEROXIDE TYPE E, SOLID  
(DIBENZOYL PEROXIDE)  
Classe : 5.2  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : Organic Peroxides, Keep Away From Heat  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 570  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 570

##### Code IMDG

Numéro ONU : UN 3108  
Nom d'expédition des Nations unies : ORGANIC PEROXIDE TYPE E, SOLID  
(DIBENZOYL PEROXIDE)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTC Formerly Ucrete TCCS PTC



|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -                       |
| 1.0     | 08/18/2021        | 00000993078       | Date de la première version publiée:<br>08/18/2021 |

|                    |                  |
|--------------------|------------------|
| Classe             | : 5.2            |
| Groupe d'emballage | : Non réglementé |
| Étiquettes         | : 5.2            |
| EmS Code           | : F-J, S-R       |
| Polluant marin     | : oui            |

### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### TDG

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| Numéro ONU                         | : UN 3108   |
| Nom d'expédition des Nations unies | : PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE E, SOLIDE (PEROXYDE DE DIBENZOYLE) |
| Classe                             | : 5.2   |
| Groupe d'emballage                 | : II  |
| Étiquettes                         | : 5.2   |
| Code ERG                           | : 145   |
| Polluant marin                     | : non   |
| Remarques                          | : Protéger de la chaleur  |

### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Protect from heat

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

## SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

|      |  |
|------|--|
| TSCA | : Toutes les substances chimiques dans ce produit sont soit répertoriées comme actives sur l'inventaire TSCA, soit en conformité avec une exemption sur l'inventaire TSCA. |
| DSL  | : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS   |

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte complet pour autres abréviations

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) | : OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US)                                 |
| 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)   | : OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29 CFR 1910.1000 (US) |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTC Formerly Ucrete TCCS PTC



|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -                       |
| 1.0     | 08/18/2021        | 00000993078       | Date de la première version publiée:<br>08/18/2021 |

|                                      |   |   |
|--------------------------------------|---|---|
| ACGIH                                | : | USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)  |
| ACGIHTLV                             | : | Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissibles (US)                           |
| CA AB OEL                            | : | Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)  |
| CA BC OEL                            | : | Canada. LEP Colombie Britannique  |
| CA QC OEL                            | : | Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air |
| NIOSH                                | : | NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US)   |
| 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VME | : | Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)   |
| 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) / PEL   | : | Valeur limite acceptable  |
| ACGIH / TWA                          | : | 8 heures, moyenne pondérée dans le temps  |
| ACGIHTLV / VME                       | : | Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)   |
| CA AB OEL / TWA                      | : | Limite d'exposition professionnelle de 8 heures   |
| CA BC OEL / TWA                      | : | Moyenne pondérée dans le temps de 8 h   |
| CA BC OEL / STEL                     | : | limite d'exposition à court terme   |
| CA QC OEL / VEMP                     | : | Valeur d'exposition moyenne pondérée  |
| NIOSH / valeur REL                   | : | Valeur limite d'exposition recommandée (REL):   |

AICC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dan-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTC Formerly Ucrete TCCS PTC



|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -                       |
| 1.0     | 08/18/2021        | 000000993078      | Date de la première version publiée:<br>08/18/2021 |

---

gereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 08/18/2021  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR